



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des pêches et des océans

FOPO • NUMÉRO 049 • 2^e SESSION • 41^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le jeudi 28 mai 2015

Président

M. Rodney Weston

Comité permanent des pêches et des océans

Le jeudi 28 mai 2015

• (1105)

[Traduction]

Le président (M. Rodney Weston (Saint John, PCC)): La séance est ouverte.

J'aimerais remercier nos témoins d'être ici aujourd'hui. Comme vous le savez sûrement, nous étudions la pêche récréative au Canada. Nous vous sommes reconnaissants de prendre le temps aujourd'hui de nous rencontrer pour livrer vos commentaires et répondre à nos questions.

En général, nous donnons 10 minutes aux témoins de chaque organisme pour livrer un exposé. Ensuite, les membres du comité vous poseront des questions. Messieurs, je vous demanderais de fournir des réponses aussi brèves que possible, car le temps imparti aux interventions des députés est limité. Afin de leur permettre de poser autant de questions que possible dans le temps imparti, je vous demande donc d'être brefs. Cela dit, je vous remercie encore une fois.

Monsieur James, nous entendrons d'abord votre exposé, et ensuite celui de M. Wood et de M. Haley. Vous avez la parole, monsieur James.

M. Blaine James (à titre personnel): Merci beaucoup, monsieur le président.

J'aimerais vous remercier de me donner l'occasion de vous parler aujourd'hui. Je vous en suis reconnaissant.

Permettez-moi de commencer par vous parler un peu de moi-même. Je pratique la pêche récréative en Nouvelle-Écosse depuis plus de 25 ans. J'aimerais préciser que je pêche surtout en eau salée et qu'on ne me considère pas comme étant un expert de la pêche en eau douce. Je pêche surtout le requin et le thon.

Je fais la promotion de la pêche au requin en Nouvelle-Écosse depuis 1993, c'est-à-dire depuis le premier tournoi de pêche au requin. J'ai fait partie de la plupart des comités des tournois de pêche au requin qui se sont déroulés à Halifax et à Dartmouth. J'ai participé, avec d'autres personnes, à l'organisation du premier tournoi de pêche récréative au thon du Canada en 1998, et nous l'avons annoncé à l'échelle mondiale. Quinze équipes de cinq pays différents se sont disputé la Sharp Cup ici, à Halifax. Nous avons donné toutes les recettes générées par les tournois de pêche au requin et au thon à notre hôpital pour enfants, le Centre de soins de santé IWK, ce qui représente, jusqu'ici, près d'un million de dollars pour les enfants malades dans les Maritimes.

Nous avons également fait la promotion du Canada sur la scène internationale au moyen du Offshore World Championship de l'IGFA. Environ 72 pays sont invités à participer à ce championnat. Il se tient habituellement à Cabo San Lucas, au Mexique, car c'est là que la plus grande partie des espèces de la pêche récréative se trouvent aujourd'hui, et elles se prêtent bien à un tournoi.

J'ai également activement participé au programme de marquage et de remise à l'eau de l'IOB, l'Institut océanique de Bedford, avec des scientifiques de la région de l'Atlantique, notamment pour le marquage du thon dans votre centre de recherche à St. Andrews, au Nouveau-Brunswick, où nous avons exécuté le programme de marquage pour vérifier où les poissons voyagent pendant la saison morte.

J'ai quelques idées pour augmenter l'importance de la pêche récréative dans la région de l'Atlantique. Tout d'abord, un programme de marquage et de remise à l'eau pour la pêche récréative, si c'est possible, pour le thon rouge et d'autres espèces, par exemple l'espadon, une espèce complètement commerciale jusqu'ici. Nous reconnaissons cela, mais en même temps, nous reconnaissons également le grand potentiel économique qu'offre l'ouverture d'une nouvelle pêche dont nous avons grandement besoin.

Je crois également que nous pouvons aller jusqu'à proposer l'ouverture d'une toute nouvelle pêche récréative en Nouvelle-Écosse qui viserait le marlin, la coryphène et l'espadon. Jusqu'ici, ces espèces n'ont pas été activement recherchées, car elles sont difficiles à atteindre. Comme nous le savons tous, les choses ont changé. En effet, les navires sont plus gros et plus rapides. Par exemple, au cours des 25 à 35 dernières années, des gens se sont aventurés de 75 à 150 milles au large de Hatteras, en Caroline du Nord, avec des bateaux de 50 à 75 pieds pour pêcher ces espèces. Eh bien, nous pouvons faire la même chose ici en moins de temps. En effet, en voyageant de 75 à 100 milles, vous vous retrouvez dans le courant du Gulf Stream. Son emplacement dépend de la période de l'année. Il peut se déplacer sur une distance de 40 milles. Plus nous allons au nord d'Halifax, vers le Cap-Breton, plus le Gulf Stream est à proximité pour la plus grande partie de l'année. C'est donc une option viable et nous pouvons atteindre ces poissons dans nos eaux et, jusqu'ici, ils n'ont pas été exploités.

Les renseignements que nous recueillerons par l'entremise d'un tel processus seront gratuits pour les scientifiques qui envoient des rapports quotidiens à l'IOB, par l'entremise du programme de marquage de ces nouvelles espèces. À mon avis, nous épargnerions des centaines de milliers de dollars en temps pour les scientifiques et en argent pour les dépenses liées aux navires de la Garde côtière et des autres intervenants. Les gens qui pratiquent la pêche récréative l'offriraient gratuitement. Nous nous alignerions certainement avec la recherche scientifique. Nous avons toujours collaboré avec les chercheurs, et nous encourageons la poursuite de cette collaboration.

Cette contribution économique à la région signifierait des millions de dollars dans les années à venir pour le Canada et permettrait à notre pays d'être reconnu, sur la scène internationale, comme étant l'un des meilleurs endroits au monde pour la pêche aux grandes espèces pélagiques. Étant donné que je viens de la région et que j'ai un grand nombre d'amis qui pratiquent la pêche commerciale, ils m'ont raconté d'innombrables histoires de capture de marlins et de coryphènes lors d'expéditions de pêche à la palangre. Je dirais que lorsque nous nous dirigeons vers le Sud, nous pouvons attraper toutes ces espèces à l'aide d'une canne à pêche avec moulinet. Il n'y a aucune raison pour laquelle nous ne pourrions pas le faire ici. Si les choses progressaient, et qu'une personne décidait qu'il faut étudier la viabilité et la durabilité d'un permis d'exploration par l'entremise de recherches scientifiques, je serais certainement d'accord.

• (1110)

J'aimerais également mentionner une dernière chose. Nous avons de grandes espèces de requins dans nos eaux, et cela me préoccupe beaucoup de voir qu'elles sont visées par les mots « prise accidentelle ». Un grand nombre de pêcheurs commerciaux m'ont dit qu'ils trouvaient un requin sur chaque hameçon ou sur un hameçon sur deux, et qu'il était rejeté, tué, etc., et tout cela décime la population de requins. Les requins sont nécessaires aux océans viables et sains. Sans les requins, sans le prédateur principal, tôt ou tard, toutes les espèces s'effondreront, car ce sont les nettoyeurs de l'océan. Si vous éliminez les nettoyeurs, les maladies et le déclin des espèces font des ravages.

J'applaudis donc les efforts déployés par des gens pour trouver de nouvelles façons de pratiquer la pêche commerciale en ce qui concerne les requins visés par leur permis, tout en trouvant de nouvelles façons de remettre ces requins à l'eau vivants. Pour moi, c'est très important, car sans les requins, nous aurons de graves problèmes, non seulement ici au Canada atlantique, mais aussi à l'échelle mondiale. C'est notre problème. Notre pays compte de nombreux pêcheurs commerciaux, et si vous connaissiez le nombre de requins qui sont rejetés, cela vous ferait réfléchir, car il s'agit de plusieurs milliers de requins chaque jour. Notre pays doit se pencher sur cet enjeu et tenter de trouver des solutions.

Si vous avez des questions, je serai heureux d'y répondre. Je tenais seulement à vous donner un peu de contexte sur la situation.

Le président: Merci beaucoup, monsieur James.

Monsieur Wood, monsieur Haley, vous avez la parole.

M. Lester Wood (président, Margaree Salmon Association):

Au nom de mon collègue et de mon organisme, j'aimerais vous remercier de nous avoir invités à comparaître.

Je suis le président de la Margaree Salmon Association, un organisme bénévole récréatif situé sur l'île du Cap-Breton. Je suis accompagné de mon vice-président, M. Bill Haley, qui livrera l'exposé. Il vous parlera plus longuement dans quelques instants.

Nous sommes situés dans l'île du Cap-Breton, du côté du golfe. La Margaree est une rivière du patrimoine, et l'une des deux rivières du patrimoine situées en Nouvelle-Écosse. Notre organisme caritatif à but non lucratif existe depuis environ 35 ans.

Nous avons 200 membres qui sont des pêcheurs récréatifs, et la moitié d'entre eux viennent soit de l'autre bout du pays, soit des États-Unis, et ils voyagent pour se rendre à la Margaree. Notre objectif principal est de promouvoir, de toutes les façons possibles, la conservation, la protection, la propagation et la perpétuation du saumon de l'Atlantique. Les rivières Margaree sont les seules rivières de la Nouvelle-Écosse suffisamment poissonneuses pour y pratiquer

la pêche avec remise à l'eau tout au long de l'année. La majorité des 2 300 titulaires de permis de pêche au saumon en Nouvelle-Écosse pêchent dans la Margaree et contribuent considérablement à l'économie de la petite région rurale à proximité.

C'est ce qui termine la présentation de notre organisme. Je vais maintenant donner la parole à Bill Haley, qui vous parlera plus en détail des points techniques qui nous concernent.

Merci.

M. Bill Haley (vice-président, Margaree Salmon Association):
Bonjour.

Je m'appelle Bill Haley, comme Lester l'a mentionné. Je suis vice-président et membre à vie de la Margaree Salmon Association. Je suis également membre à vie de la Cape Breton Anglers Association. Comme nous parlons de la pêche récréative, j'aimerais mentionner certaines initiatives entreprises par la Margaree Salmon Association pour améliorer la pêche récréative dans notre région.

Tout d'abord, ce printemps, nous collaborons avec le ministère des Pêches et des Océans sur deux projets. L'un des projets concerne la pêche et la remise à l'eau des saumons vides. Pour ceux qui ne connaissent pas l'expression « saumons vides », les saumons de l'Atlantique entrent dans la rivière de juin à novembre, et ils se reproduisent de la fin novembre à décembre, et contrairement au saumon du Pacifique, ils ne meurent pas dans la rivière. Au printemps, ils retournent à l'océan.

Ces deux dernières années, au cours de l'automne, le MPO a capturé, marqué et remis des saumons à l'eau en espérant recapturer certains de ces saumons au printemps, afin de pouvoir évaluer le nombre de poissons dans la rivière.

En tant qu'organisme bénévole, nous nous réjouissons de l'occasion que nous donne le MPO de participer à ce projet. Vingt-neuf personnes se sont portées volontaires pour travailler au projet de pêche et de remise à l'eau du saumon de l'Atlantique avec le personnel du MPO à Moncton. Parmi ces bénévoles, on compte 25 pêcheurs d'expérience et quatre élèves du secondaire. Notre participation à ce type d'activité est une expérience très positive.

La deuxième activité à laquelle nous avons participé en collaboration avec le MPO concerne une étude sur l'alimentation du bar d'Amérique. Cette étude durera cinq mois et elle sera menée par l'entremise de notre organisme. Toutes les personnes qui y participent le font bénévolement. Nous pêcherons et conserverons 30 bars d'Amérique par mois, afin que le contenu de leur estomac puisse être analysé par le MPO.

Ce qui est préoccupant, dans ce cas-ci, c'est l'explosion du nombre de bars d'Amérique sur la côte Est du Canada. Vous savez probablement qu'en 2013, il y avait plus de 270 000 bars d'Amérique adultes et géniteurs dans l'estuaire de la Miramichi. Ces poissons couvrent toute la côte Est du Canada, et ils se nourrissent dans tous les estuaires et dans tous les ports. Ils mangent tout, des tacons aux petites truites, en passant par les petits homards. Le MPO souhaite donc étudier cette espèce, afin d'évaluer son impact sur la pêche commerciale et sur la pêche récréative traditionnelle pratiquées sur la côte Est du Canada.

En parlant du bar d'Amérique, nous avons eu le plaisir de participer à une réunion tenue à Margaree le 6 janvier et présidée par le MPO. D'autres groupes d'intérêt y participaient en plus de la Margaree Salmon Association, notamment la Chéticamp River Salmon Association, des représentants des Premières Nations, Wild Salmon Unlimited, ainsi que des pêcheurs commerciaux. Le MPO souhaite rajuster les règlements, la durée de la saison de la pêche au bar d'Amérique, et la limite de prises en ce qui concerne cette espèce en réponse à l'explosion de sa population.

À la fin de la réunion, une suggestion a été présentée par consensus au MPO. Il s'agissait d'ouvrir la pêche au bar d'Amérique du 1^{er} juin au 31 octobre, avec une limite de prise d'un bar d'Amérique de 50 centimètres ou plus par jour par pêcheur.

Malheureusement, le MPO a mis d'autres mesures en oeuvre. Je dois dire que les mesures qui ont été mises en oeuvre portent parfois à confusion. Nous avons suggéré que la saison s'étende du 1^{er} juin jusqu'à la fin octobre. Toutefois, la saison de pêche au bar d'Amérique s'étend du 11 mai au 31 mai, du 1^{er} octobre au 23 octobre, du 4 septembre au 7 septembre, et du 21 octobre au 31 octobre. Je suis sûr que quelqu'un a trouvé une raison scientifique pour justifier la fragmentation de la saison de cette façon, mais cela complique certainement la vie des gens qui souhaitent pêcher ce poisson.

• (1115)

Le prochain point dont j'aimerais parler concerne l'annonce faite par la ministre Gail Shea selon laquelle la province de la Nouvelle-Écosse obtiendra 400 000 \$ pour améliorer l'habitat du saumon de l'Atlantique. Encore une fois, nous applaudissons cette initiative et nous pensons qu'il s'agit d'une excellente idée.

Sur cette somme, 101 000 \$ seront versés au programme Adoptez un cours d'eau. C'est un programme essentiel, et nous y participons depuis plus de 10 ans. Sans ruisseaux et cours d'eau pour alimenter nos rivières, nous n'aurions pas les nourriceries nécessaires à la reproduction et à l'élevage de petits poissons, surtout des nourriceries protégées des prédateurs présents sur la côte Est. En effet, il y a des phoques dans nos rivières, mais pas dans nos petits cours d'eau. Il y a également des canards mangeurs de poissons, des harles et des cormorans dans nos rivières, mais nous ne les trouverons pas dans tous les petits cours d'eau. La même chose s'applique aux bars d'Amérique. Il s'ensuit que le programme Adoptez un cours d'eau est essentiel sur la côte Est.

Les autres 300 000 \$ serviront à réparer les échelles à poissons dans deux de nos rivières. L'une de ces rivières est la rivière Grand, dans l'île du Cap-Breton. Nous avons certainement observé une énorme diminution du nombre de poissons dans cette rivière au cours des deux dernières décennies, et une partie de cette diminution est attribuable au mauvais fonctionnement d'une échelle à poissons ou à une échelle à poissons trop accessible aux braconniers.

Il y a un autre élément lié au rétablissement des stocks dans la rivière Grand. En effet, nous espérons qu'en plus de corriger les problèmes liés aux échelles de poissons, d'autres approches novatrices seraient mises en oeuvre.

Nous avons un nouveau groupe de conservation sur la côte Est: Wild Salmon Unlimited. Ses membres ont présenté une suggestion. Ils demandent qu'on délivre des permis, des licences, etc. afin d'aider à améliorer les stocks dans la rivière Grand. Ils souhaitent retirer les saumons vides qui partent au printemps, et dont la plupart ne reviendront pas pour se reproduire, et ils veulent reconditionner ces poissons et favoriser leur reproduction en captivité, pour ensuite

retourner les petits saumons et les saumons vides reconditionnés dans la rivière Grand.

Du point de vue des pêcheurs récréatifs et des gens ordinaires — je ne suis pas un scientifique —, c'était très logique. Malheureusement, leur suggestion n'a pas soulevé le même enthousiasme au MPO. D'après ce que je comprends, cette suggestion a été refusée, et nous sommes très déçus.

J'ai mentionné quelques prédateurs. Je ne vais pas m'éterniser sur le sujet.

Nous parlons des phoques depuis des décennies, et je crois que personne n'a la volonté politique de faire quelque chose à leur sujet. Les canards, les harles et les cormorans ont également un énorme impact sur la rivière Margaree. Les harles se reproduisent en eau douce. Ils élèvent leurs petits dans les fosses à saumon et ils pêchent dans ces fosses avec une précision militaire. C'est fascinant à regarder lorsqu'on pêche. Ils s'alignent le long de la fosse en une seule file et ils la traversent en attrapant tous les poissons qu'ils peuvent. Encore une fois, c'est une bonne raison pour mettre en oeuvre le programme Adoptez un cours d'eau, car il permettra de sortir les petits poissons de la rivière et de les mettre dans les petits cours d'eau.

Il n'y a pas si longtemps — je présume que cela fait quelques décennies —, nous avions des méthodes pour éliminer ces prédateurs. Je ne crois pas que la volonté politique à cet égard existe dans notre pays aujourd'hui, même si c'est le cas dans certains États des États-Unis.

Si nous pouvons faire quelque chose au sujet du bar d'Amérique dans le cadre de notre travail de recherche avec le MPO, et si nous parvenons à changer la limite de prises du bar d'Amérique, etc., nous ferons des progrès.

En terminant, j'aimerais seulement préciser qu'à mon avis, la pêche récréative, qu'elle se pratique en eau douce ou en eau salée, est une excellente activité, surtout pour ceux d'entre nous qui ne sont plus très jeunes. Je crois qu'il s'agit d'une merveilleuse façon de rester actif et en santé. C'est pourquoi je crois qu'il serait justifié d'offrir des permis de pêche à coût réduit aux hommes et aux femmes de plus de 55 ans, plutôt que seulement à ceux de plus de 65 ans.

Merci.

• (1120)

Le président: Merci beaucoup, monsieur, pour votre déclaration.

Nous allons maintenant enchaîner avec une période de questions de 10 minutes. C'est M. Chisholm qui ouvre le bal.

M. Robert Chisholm (Dartmouth—Cole Harbour, NPD): Merci beaucoup à nos témoins.

Je vais tout d'abord m'adresser à M. James. Vous pratiquez la pêche en eau salée depuis maintenant 25 ans, et vous nous avez fait part de votre expérience et des problèmes auxquels vous êtes confronté.

Je m'intéresse notamment à l'accès au thon. Avez-vous eu des discussions avec le secteur commercial ou le MPO au sujet du nombre de thons disponibles pour la pêche sportive et récréative?

• (1125)

M. Blaine James: Merci, monsieur Chisholm.

Oui, j'ai été en contact avec le MPO depuis le début de la pêche récréative au thon. C'est M. Chris Jones qui a pris l'initiative il y a plusieurs années. En tant que pêcheur actif en eau salée, il m'a proposé de réunir les pêcheurs commerciaux et les pêcheurs récréatifs et possiblement d'organiser un tournoi de pêche au thon auquel participeraient les deux secteurs.

Il ne faut pas se leurrer: les pêcheurs commerciaux avaient l'équipement et les bateaux; c'était eux qui pilotaient le projet. Jusqu'ici, les pêcheurs récréatifs n'étaient pas vraiment capables de toucher au thon, à moins d'accompagner un pêcheur commercial ou d'être aux États-Unis, parce qu'aux États-Unis, on peut acheter un permis pour pêcher le thon rouge.

Cela dit, en 1993, nous avons réuni un groupe de gens, comme je l'ai dit, et nous avons fait des démarches auprès du gouvernement canadien et du MPO pour obtenir des parts du quota alloué au Canada. Ensuite, j'ai assisté aux réunions de l'ALPAC et nous avons discuté pendant un an et demi, et les pêcheurs commerciaux ont convenu de donner 10 étiquettes de leur quota aux pêcheurs récréatifs. C'est ainsi que nous avons créé un tournoi dont tous les profits sont remis à un organisme de bienfaisance.

Chose certaine, ils appuyaient tous l'IWK, parce que nous sommes originaires des Maritimes. La raison pour laquelle nous soutenons le Centre de soins de santé IWK, c'est parce qu'il dessert toute la région des Maritimes et pas seulement Halifax, et nous le savons tous, car nous connaissons tous des gens qui y séjournent.

Nous avons 10 étiquettes, mais c'est très peu. Le tournoi se déroule sur une période de trois jours. Parfois nous prenons du poisson, parfois non. Tout dépend du temps de l'année, du temps qu'il fait — il y a toutes sortes de variables. Notre permis est quand même très restreint. Nous pouvons garder ce que nous pêchons, et l'argent est versé à l'hôpital pour enfants. Les poissons qui ne sont pas pêchés retournent dans le quota canadien.

Ces deux dernières années, on a permis au tournoi de se poursuivre la semaine suivante afin que nous puissions pêcher les 10 poissons, parce que nous essayons en même temps d'amasser de l'argent pour l'hôpital pour enfants. Étant donné que nous avons un contingent de 10 poissons, nous essayons de prendre 10 poissons, mais c'est de la pêche et non pas de la capture, et le thon rouge, comme vous le savez sans doute, peut être très difficile à attraper.

Mais j'aimerais aller plus loin en disant que c'est un poisson d'une grande valeur, de calibre mondial — et c'est seulement une espèce parmi d'autres en Nouvelle-Écosse. Nous ne touchons à rien de ce que nous avons ici. Malheureusement, la Nouvelle-Écosse constitue un habitat de choix pour ces espèces, parce que nous sommes situés dans le Gulf Stream. Ce n'est probablement pas pour l'Île-du-Prince-Édouard ou le Nouveau-Brunswick. En Nouvelle-Écosse, nous avons accès aux eaux dans lesquelles vivent ces poissons.

Il ne s'agit pas que du thon: je pense que nous devrions envisager d'autres espèces dont on n'a pas encore parlé et qui, pourtant, vivent dans les eaux, sont pêchées, remises à l'eau ou mangées; il n'y a pas vraiment de réglementation qui régit ces espèces.

Les retombées pour les provinces, les hôtels, les restaurants — vous savez comment cela fonctionne — pourraient être exceptionnelles, lorsqu'on pense aux gros poissons pélagiques. Il y a des millionnaires et des milliardaires qui ont ces activités dans leur mire et qui parcourent le monde. Ils vont venir ici également. Ils viennent à l'occasion du tournoi de pêche au thon, et si nous avions d'autres espèces, l'entreprise serait ici tout au long de l'été et pas seulement durant cette semaine en particulier. J'y songe depuis de nombreuses

années. Je pense que c'est quelque chose que nous pourrions faire ensemble.

M. Robert Chisholm: Merci, monsieur James.

Je vais essayer de me renseigner sur les autres espèces dont vous avez parlé. Je vais également prendre en note la question que vous avez soulevée au sujet des requins dans les prises accessoires et le problème que cela pose, comme vous l'avez dit. Il s'agit d'un problème sérieux qui mérite notre attention.

Merci beaucoup pour votre exposé.

J'aimerais maintenant m'adresser au représentant de la Margaree Salmon Association. Évidemment, votre association est bien connue, non seulement en Nouvelle-Écosse, mais aussi dans les autres provinces, pour ce qu'elle fait pour protéger l'habitat et l'ensemble du bassin hydrographique qui s'y trouve et pour gérer les stocks d'une manière qui profitera à ces communautés.

J'aimerais vous poser quelques questions. Tout d'abord, je crois que vous entretenez une relation de travail solide et étroite avec les Premières Nations et les pêcheurs autochtones. Pourriez-vous nous en dire davantage au sujet de cette relation?

● (1130)

M. Bill Haley: En effet, c'est le groupe Unama'ki dans notre région qui représente les pêcheurs autochtones.

Le projet de recherche scientifique dont je vous ai parlé plus tôt sur la capture du bar est mené dans le cadre d'un permis spécial. Ce permis est délivré par le MPO. Le groupe Unama'ki et les pêcheurs récréatifs de la Margaree Salmon Association peuvent bénéficier de ce permis. Ils ont assisté à notre réunion. Ils ne pêchent pas avec nous, mais ils pêchent grâce au même permis et nous avons participé au même projet de recherche.

Vous savez probablement que les Premières Nations ont des droits fonciers sur une partie de la rivière. Je ne sais pas si vous le saviez. Ils sont dans notre région, et souvent, nous pêchons aux côtés de pêcheurs autochtones. Mis à part le projet sur le saumon vide, nous n'avons pas d'autres projets en commun pour l'instant.

M. Robert Chisholm: Oui, je suis au courant, et je sais également que l'Institut Unama'ki et les Premières Nations qui ont acquis la rivière ont énormément à cœur la protection de l'habitat et des stocks. Je sais qu'ils se préoccupent profondément, tout comme vous d'ailleurs, de la survie et de la durabilité des stocks.

Vous avez tout deux décrit ce qui me semble être un partenariat très salubre avec le MPO à plusieurs niveaux. Certains d'entre nous ont critiqué la façon dont le MPO a fait marche arrière dans le dossier de la protection de l'habitat, en fournissant ses données scientifiques et ses études dans certains de ces domaines et sur toute la question de la viabilité du saumon de l'Atlantique.

Pourriez-vous nous parler brièvement de cette relation? Comme je l'ai dit, je suis ravi d'apprendre que vous avez une relation favorable avec le MPO, mais si c'est un peu plus compliqué, j'aimerais également vous donner la possibilité de nous l'expliquer.

M. Bill Haley: Je pense qu'il serait facile de critiquer le MPO, et on n'a rien à gagner à le faire. Si je regarde ce qui a été investi sur la côte Est...

M. Robert Chisholm: C'est mon travail de toute façon.

M. Bill Haley: Parfait.

D'avril à mai, la ministre a annoncé des investissements de l'ordre de 400 000 \$ en Nouvelle-Écosse et de 57 millions en Colombie-Britannique. Allons-nous gagner quelque chose en étant critiques? Non. Nous essayons d'adopter une approche positive. Nous avons l'occasion de travailler en étroite collaboration avec les scientifiques et les agents de conservation. Nous les invitons à nos réunions. Nous voulons réaliser des progrès avec le MPO.

Par le passé, nous avons été très déçus qu'il réduise le nombre d'agents responsables de la protection de l'environnement. Il semble que les grandes entreprises et l'industrie réussissent de mieux en mieux à contourner les règlements environnementaux. Cette situation ne nous plaît pas du tout, mais comme je l'ai dit, nous devons établir une relation positive, à la foi pour le saumon de l'Atlantique, les citoyens de la région de Margaree et les Canadiens en général. Nous regardons en avant et essayons d'être positifs.

• (1135)

M. Robert Chisholm: Je comprends, et je suis heureux de vous entendre dire que nous avons une solide industrie de la pêche récréative en Nouvelle-Écosse.

Merci aux deux parties.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Chisholm.

Je vais maintenant céder la parole à M. Weston.

M. John Weston (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country, PCC): Monsieur James, ainsi que messieurs Wood et Haley, si vous aviez pu entendre tous les autres témoignages que nous avons recueillis partout au pays, vous auriez vu qu'ils s'articulent autour de cinq thèmes, notamment les revenus qui découlent de la pêche récréative; le nombre et l'intensité des bénévoles, et tous les trois en avez parlé; l'importance des partenariats entre les groupes de bénévoles, le MPO et les autres intervenants; ainsi que le rôle de la culture et le rôle de la pêche récréative dans cette culture. Vos dernières observations m'ont beaucoup intrigué. Je crois que c'est vous, monsieur Haley, qui avez indiqué que la pêche récréative était une excellente activité pour permettre aux gens de demeurer actifs et en bonne santé.

Par ailleurs, il y a un aspect que vous n'avez pas abordé: le Programme de partenariats relatifs à la conservation des pêches récréatives. Il s'agit d'un programme relativement nouveau qui a été mis de l'avant par les membres du comité et qui a été repris par le ministre du MPO. Il est maintenant très populaire. Les groupes avec qui vous collaborez participent-ils à ce programme?

M. Lester Wood: Jusqu'à maintenant, nous n'avons pas participé à ce programme. Nous nous sommes concentrés sur le programme Adoptez un cours d'eau. Récemment, la Nova Scotia Salmon Association a indiqué qu'on estimait à quelque 4 millions de dollars la contribution de la pêche récréative à l'économie des collectivités. Elle a d'ailleurs présenté les résultats de son étude au comité de la ministre Shea en mars dernier. Ce sont donc des retombées économiques importantes pour la région Margaree, qui a seulement une rivière ouverte.

M. John Weston: Y a-t-il une raison pour laquelle vous n'avez pas songé aux façons dont l'habitat et la pêche pourraient bénéficier

du programme? Ou peut-être qu'il ne s'applique pas à vos circonstances?

M. Lester Wood: Je pense qu'il s'applique, et je crois que nous devrions y participer; toutefois, il faut savoir que nous ne sommes qu'un petit groupe de bénévoles et, par conséquent, nous ne pouvons pas participer à tous les projets.

M. John Weston: Je vous encourage à le faire. Beaucoup de petits groupes — je crois qu'ils sont déjà 400 — y participent. C'est une situation qui revient souvent.

Quant au rôle des partenariats, vous avez indiqué...

Je suis désolée, monsieur James. Aviez-vous quelque chose à dire au sujet du Programme de partenariats relatifs à la conservation des pêches récréatives?

M. Blaine James: Encore une fois, pourvu que les parties sont sur la même longueur d'onde et avancent dans la même direction pour améliorer la situation, j'en suis très heureux. Je félicite tous les groupes ou organisations du secteur de la pêche en eau salée.

Jusqu'à maintenant, ce sont surtout les scientifiques de l'IOB ou les scientifiques locaux qui tirent parti de l'information recueillie sur ces poissons. À ce jour, les tournois de pêche aux requins étaient la seule source d'information pour cette espèce au large. Les scientifiques ont pu analyser les données et vérifier leur alimentation, entre autres, grâce aux tournois.

C'était l'une des raisons pour lesquelles on nous a accordé ce permis: réduire les coûts du MPO liés à l'échantillonnage. Nous pouvons donc organiser un tournoi et donner aux autres. Dans ce cas, nous avons choisi l'IWK. Tout le monde y gagne, alors je remercie tous ceux qui s'intéressent à la pêche en eau salée.

M. John Weston: Permettez-moi maintenant de parler des partenariats.

Monsieur Wood, vous vous êtes montré courtois dans vos critiques constructives du MPO, mais vous avez également parlé indirectement de l'importance des partenariats entre les pêcheurs récréatifs et le MPO. Je suis d'avis que ce n'est pas en augmentant le nombre d'agents d'application de la loi que nous allons améliorer la pêche comme nous le souhaitons.

Pourriez-vous nous parler davantage du rôle que peuvent jouer les pêcheurs récréatifs pour renforcer le secteur de la pêche et pour bâtir une culture où les gens protègent l'environnement et respectent les lois?

• (1140)

M. Lester Wood: M. Haley va répondre à votre question.

M. Bill Haley: Je pense que vous faisiez allusion à mes remarques.

Nous sommes tout à fait d'accord pour dire que le fait d'avoir des pêcheurs responsables sur nos rivières est une bonne chose du point de vue de la sécurité. Je partage votre avis. On ne peut pas s'attendre à ce que les agents surveillent toutes nos rivières, mais le fait d'avoir des pêcheurs à la ligne responsables sur l'eau a un impact très dissuasif.

Dans notre petite région, nous avons des agents des pêches dans un bureau près de la rivière Margaree. Malheureusement, après quelques dizaines d'années, le bureau a fermé. L'an dernier, la même chose s'est produite du côté de Port Hood. Il nous reste quatre agents au bureau de Chéticamp qui sont responsables des pêches récréatives et commerciales. Ils s'occupent de cinq ports, de 150 navires et de sept espèces différentes qui sont pêchées. Disons qu'ils n'ont pas le temps de se promener sur nos rivières pour faire connaissance avec les pêcheurs et mieux connaître les rivières et les techniques de pêche à la ligne.

Nous avons certainement besoin de pêcheurs à la ligne responsables sur la rivière.

M. John Weston: Merci pour vos commentaires.

Vous avez également parlé de deux initiatives, dont une qui se rapporte au bar rayé ou à la saison fragmentée et une autre qui concerne la proposition de Wild Salmon Unlimited visant à tenir compte des prédateurs. Ce que j'ai trouvé intéressant, ce n'était pas tant la conclusion — je sais que celle-ci vous déplaît —, mais plutôt le partenariat qui a été établi dans le cadre duquel les gens du MPO et les pêcheurs récréatifs communiquent entre eux.

Pourriez-vous nous parler de cette relation? Nous avons vu la même chose à Swan River, au Manitoba, en Colombie-Britannique et partout au pays.

M. Bill Haley: Absolument. La réunion a été convoquée par Leroy MacEachern du bureau du MPO à Antigonish. Il a invité plusieurs groupes d'intérêt. À ma connaissance, tous ceux qui avaient été invités ont participé.

J'ai déjà mentionné les parties présentes, mais je pense que le fait de regrouper les pêcheurs récréatifs et commerciaux et les Premières Nations dans une même pièce pour discuter et parvenir à un consensus sur ce problème en particulier veut tout dire. Ce ne sont plus uniquement les pêcheurs récréatifs qui font valoir leur point de vue. Je pense que nous sommes tous sur la même longueur d'onde lorsqu'il s'agit de régler des questions telles que la menace pour le bar rayé. Nous pouvons faire front commun et essayer de convaincre le MPO de prendre les mesures qui s'imposent.

Maintenant, je ne suis pas frustré parce que le MPO n'a pas pris de mesures. Il a ajouté sept jours à la période de pêche avec rétention du bar rayé. Je dirais donc — et encore une fois, il s'agit d'une critique — qu'on a fixé des périodes de pêche très critiques et très fragmentées. On peut pêcher 3 jours en septembre et 11 jours en mai. Ce serait beaucoup plus simple...

M. John Weston: Monsieur Haley, si je peux vous interrompre, nous comprenons vos motifs de critiquer, mais j'ai été intrigué par le partenariat et les rapports entre les parties. Les parties se parlent. C'est excellent. Vous n'obtiendrez peut-être pas la réponse que vous cherchez, mais, manifestement, une oreille vous écoute et, si tout va bien, cela continuera.

Si je peux parler rapidement des 57 millions de dollars annoncés par la ministre, la semaine dernière, pour la Colombie-Britannique, auxquels vous avez fait allusion, j'étais avec elle à ce moment-là, mais, dans la même semaine, 40 millions sont allés à la Garde côtière à Terre-Neuve. Je vous encourage donc à tenir compte des

investissements au fil du temps et des tentatives de mise en commun des ressources pour les rendre plus efficaces. Sinon, mes électeurs, en Colombie-Britannique, pourraient être vexés, demain, par une annonce ponctuelle, s'ils ne tenaient pas compte de la tendance.

Je pense que la ministre est vraiment à l'écoute de gens comme vous trois et des personnes soucieuses de la pêche récréative au Canada. Je pense qu'elle a vraiment saisi les enjeux et qu'il est important de tenir compte de la tendance générale dans les investissements et pas seulement d'une seule annonce.

● (1145)

Le président: Merci, monsieur Weston.

Monsieur MacAulay.

L'hon. Lawrence MacAulay (Cardigan, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Messieurs, soyez les bienvenus. Je vous remercie pour votre contribution aux travaux du comité. Nous tenons à vous entendre.

Monsieur Haley, dites-nous votre opinion sur le bar rayé, les périodes pendant laquelle la pêche est autorisée et les problèmes qui en découlent. N'oubliez pas de parler du respect de la loi et de la nécessité de la faire respecter. C'est une nécessité, comme il est nécessaire que les pêcheurs s'y intéressent.

Dites-en un peu plus sur ces questions, parce que le comité veut savoir.

M. Bill Haley: Je peux vous parler de la complexité des règlements de pêche récréative.

J'ignore si vous connaissez la rivière Margaree, mais vous pourriez pêcher dans une fosse dans laquelle se jette un de ses tributaires. Si vous capturez dans la fosse une truite de 14 pouces de longueur, vous pouvez la garder. Si vous étiez 10 pieds en amont et que vous capturiez cette truite à l'embouchure du ruisseau, vous seriez tenus de la remettre à l'eau. Si vous capturiez cinq truites dans cette fosse, vous auriez atteint votre limite quotidienne. Si vous vous déplaçiez de 10 pieds vers l'amont et capturiez trois truites dans le ruisseau, vous auriez aussi atteint votre limite. À 20 pieds de distance, deux pêcheurs seraient assujettis à des règles différentes.

Pour faire respecter la loi, les agents sont de moins en moins nombreux, dans la mesure où je peux le constater. Je sais que, actuellement, on recrute, mais, à la réunion de janvier, Leroy MacEachern m'a dit que ses effectifs, qui ont déjà été de 17 agents, je pense, étaient maintenant réduits à peut-être 7. Il y a certainement eu des compressions répétées. La plupart du temps, nos agents semblent surveiller la pêche commerciale. Nous les apercevons dans notre rivière surtout après la fermeture de la pêche du homard et du crabe. Ils se montreront habituellement à la fin de l'automne dans nos cours d'eau.

En plus, comme je l'ai dit, on compte quatre agents des pêches à Chéticamp. Ils ont d'autant moins le temps de s'occuper de la pêche récréative que la pêche commerciale suffit amplement à retenir leur attention.

L'hon. Lawrence MacAulay: Essentiellement, les effectifs sont insuffisants pour faire respecter la loi. Le comité doit le savoir.

J'aimerais aussi que vous nous parliez des prédateurs, comme les cormorans, et des solutions possibles. Ma circonscription est dans l'est de l'Île-du-Prince-Édouard — j'espère pouvoir parler du thon avec M. James —, et les pêcheurs commerciaux sont aussi excédés par ces prédateurs. Avez-vous une idée ou une recommandation pour le comité? C'est comme si les phoques et les cormorans mangeaient tout le poisson. Notre société est si généreuse, que nous n'y pouvons rien.

M. Bill Haley: Eh bien, pour ma part, je pense que l'homme est aussi un superprédateur. Prenez le saumon atlantique. Voyez les données qu'étudie le nouveau comité sur ce qui se produit en Islande, au Québec et à Saint-Pierre-et-Miquelon. On pêche des tonnes et des tonnes de saumons atlantiques qui ne parviendront jamais à nos rives ou qu'on retient pour de mauvaises raisons.

En ce qui concerne les oiseaux marins, voyez ce qu'on a annoncé, hier, en Oregon. On y dénombre 15 000 cormorans à l'embouchure du fleuve Columbia. Au cours des deux prochaines années, on en éliminera 10 000. On est passé par la filière judiciaire, celle des plaintes et le processus d'appel et on passe à l'action. Le Corps des Marines se chargera de l'opération.

Les scientifiques disent qu'elle permettra à 11 millions de saumons de plus de se reproduire dans le fleuve, parce que les smolts qui descendent la rivière sont dévorés par les cormorans. Que puis-je ajouter? Nous pourrions prendre des mesures semblables, mais j'ai l'impression que la volonté politique n'y est pas. Nous ne disposons pas non plus des données scientifiques justificatives. Jusqu'ici, je n'ai entendu aucun reportage sur un scientifique de l'État qui affirme que, effectivement, les phoques mangent tout notre poisson. Mais c'est ce qu'ils font. Vous savez, il faut bien qu'ils mangent...

• (1150)

L'hon. Lawrence MacAulay: Merci beaucoup.

Les scientifiques ne font pas beaucoup la manchette, dernièrement, de toute manière. Nous ne savons pas trop pourquoi, mais ils semblent particulièrement discrets. Nous sommes nombreux à vouloir les entendre.

Monsieur James, vous avez parlé de votre entreprise de pêche du thon et des dons que vous faites à l'hôpital IWK. C'est très intéressant. C'est une oeuvre fabuleuse. Comme vous le savez, je représente l'est de l'Île-du-Prince-Édouard, et North Lake est dans ma circonscription. Je ne vous apprends rien. Nous avons, nous aussi, une entreprise de pêche récréative du thon.

Je voudrais que vous en disiez un peu plus sur votre entreprise de pêche du requin et, aussi, si vous en avez le temps, de pêche d'autres espèces qu'on trouve à 75 à 100 kilomètres ou milles en haute mer. Pour ce genre de loisir, les milliardaires du monde entier ont de l'argent à dépenser, et c'est tellement important pour l'économie de nos régions. S'il vous plaît, dites-en davantage. Le comité a besoin de savoir.

M. Blaine James: Merci beaucoup.

Je suis heureux de vous revoir. Nous sommes depuis longtemps voisins, dans l'Île-Prince-Édouard. De toute façon, je suis l'un des James de la route Church.

Cela étant dit, j'encourage tous ceux qui le voudraient à s'essayer de pêcher cette nouvelle espèce avec nous. C'est une nouvelle pêche. Cela arrive rarement au Canada. Ces poissons ont longé nos littoraux bien avant notre naissance. Jusqu'ici, on les a laissés tranquilles parce que leur chair n'est pas vraiment appétissante. Il ne s'agit pas de gastronomie, mais de capture. Les amateurs vont dans le sud, au Mexique, à Hawaï et jusqu'à l'extrémité de la Basse-Californie pour

capturer ces gros poissons pélagiques. Partout où on les trouve en grand nombre, la pêche récréative est très développée.

C'est une occasion absolument certaine pour nous les Néo-Écossais, une industrie vierge. Si on excepte les captures accessoires de la flotte de palangriers, les stocks ne sont pas entamés. La flotte de palangriers ne cherche certainement pas à capturer ces espèces. Il se trouve seulement qu'elle en capture dans ses zones de pêche. C'est une région accessible depuis la Nouvelle-Écosse — à partir de la levée de Canso, en descendant jusqu'à Liverpool ou les environs ou, encore, Yarmouth, qui sont plus rapprochés du Gulf Stream que Halifax. Mais Halifax est tellement bien équipée en hôtels, en restaurants et ainsi de suite; c'est la métropole de la province. C'est certainement un endroit idéal, avec tous ses clubs nautiques et ainsi de suite, pour exploiter une telle pêcherie en mer ou pour la diversifier.

La province a à y gagner non pas des millions, mais des milliards. Voilà ce dont il s'agit vraiment. La pêche récréative, comme tous le savent très bien, vaut certainement dans les milliards. Ce n'est pas dans les millions. À l'étranger, elle pèse des milliards, et nous pouvons obtenir les mêmes résultats ici. Nous ne faisons simplement rien.

Pour revenir à ce que vous disiez sur la pêche récréative du thon, elle n'a jamais été autorisée. Nous avons été le premier consortium à demander un permis pour cela. Comme je l'ai dit, il a fallu un an et demi d'efforts, par l'entremise du Comité consultatif des gros poissons pélagiques de l'Atlantique et de toutes ces organisations, pour l'obtenir. Le prétexte était un tournoi international qui permettrait de faire la promotion de notre pays, de notre pêche et ainsi de suite. Cela a permis le mariage de la flotte commerciale et de la flotte de plaisance, parce que nous avons aussi besoin de guides commerciaux. Ils possèdent des bateaux, la volonté, les cannes à pêche, ce que beaucoup de plaisanciers n'ont pas. Depuis la conception de ce tournoi, en 1998, on trouve beaucoup de navires de plaisance ici, en ville, et en d'autres endroits de la province où on possède les cannes et les moulinets et où on commence à exceller dans cette activité. Nous promouvons cette espèce comme le pivot de cette activité et nous avons hâte d'y ajouter ces nouvelles espèces.

Je sais que c'est un sujet dont personne n'a jamais discuté. J'ai longtemps réfléchi à la présente séance, et c'est probablement le projet le plus important pour notre province: il faut se lancer à l'eau et essayer, même avec un permis de pêche exploratoire obtenu de Pêches et Océans, et, bien sûr, avec le concours des scientifiques. Sans eux, on ne peut rien. Il faut que tous travaillent ensemble et il faut étudier cette possibilité, même si cela exige une année ou deux d'expérimentation, pour chiffrer les effectifs réels de poissons qui se trouveront dans les parages et à quelle période de l'année. Nous pourrions chercher à obtenir un permis pour cela. Il y a du pain sur la planche, mais j'en parle parce que c'est une industrie très rentable, que le Canada n'a pas...

Le Canada a du saumon sur ses deux côtes et du flétan. On pourrait aussi faire, pour ces espèces, de la pêche avec remise à l'eau. Les pêcheurs sportifs ne tiennent pas à tuer leurs prises. Ce qu'ils veulent, c'est les attraper et les remettre à l'eau, pour la plupart. Nous appuyons cela. Nous tenons simplement à nous trouver sur place et à avoir la possibilité de capturer ces magnifiques espèces pour les remettre vivantes à l'eau, pour qu'elles reviennent avec d'autres.

• (1155)

L'hon. Lawrence MacAulay: Merci beaucoup. Comme je suis originaire de Midgell, je vous aime bien, monsieur James, ainsi que votre contribution.

Le président: Merci, monsieur MacAulay.

Passons maintenant à M. Sopuck.

M. Robert Sopuck (Dauphin—Swan River—Marquette, PCC): Je suppose que la sonnerie se fera entendre d'une minute à l'autre.

Messieurs Wood et Haley, vous ne devriez pas être si pessimistes en ce qui concerne la maîtrise des prédateurs. Le gouvernement fédéral, actuellement, limite la population de loups en Colombie-Britannique pour protéger le caribou des bois. De plus, il y a quelques années, le comité a produit un rapport sur le crabe des neiges, qui préconisait, à l'unanimité des partis, un programme de réduction des effectifs de phoques pour améliorer le recrutement du crabe. Le système n'est pas aussi mauvais que vous semblez le croire. Je pense que la volonté de régler ce problème est plus grande qu'on le pense.

Monsieur James, compte tenu de votre longue expérience sur le terrain, vous avez exprimé de vives inquiétudes à l'égard des requins. Mais qu'en est-il des stocks de makaires, de mahi-mahis et d'espadons? Sont-ils très abondants?

M. Blaine James: Ils le sont toujours, dans beaucoup de régions. Dans certaines, comme Hawaï, on a probablement perdu plus d'espèces, pour des causes autres, inconnues. Comme nous le savons tous, l'état de nos océans s'est dégradé, ce qui entraîne d'autres problèmes.

Les populations de notre région sont intouchées. Ces poissons ont pu la fréquenter à leur gré pendant des centaines de milliers d'années — ou depuis que ces espèces existent. Aucun permis n'a jamais été délivré pour les capturer ou les remettre à l'eau ou les conserver à des fins commerciales. Encore une fois, leur valeur est surtout récréative. Le ratio de la valeur de la pêche récréative à celle de la pêche commerciale atteindra 100. Nous sommes donc des partisans de la pêche avec remise à l'eau. Je suis convaincu qu'on peut approcher ces poissons à un moment optimal. Je persiste à dire que nous devons effectuer plus de recherche sur le moment propice à leur capture — en fait leur pêche et leur remise à l'eau — ou le moment propice à la délivrance d'un permis de pêche récréative.

Essentiellement, je pense que cette pêche est en excellente santé. Je crois qu'elle est soutenable grâce à la science et aux pêcheurs de bonne volonté. Personnellement, je crois que tout ce qui peut être remis à l'eau vivant vous le rendra au pays et à vous-mêmes au centuple. Un poisson remis à l'eau vivant en vaut 10 ou 20 qu'on débarque au quai. C'est un fait, en matière de pêche sportive.

De même, ces espèces dont je parle sont prisées dans le monde entier. Elles ne sont pas recherchées seulement ici, au Mexique ou en Floride, mais les amateurs de partout au monde les recherchent. Nous les avons ici et nous n'en profitons même pas. C'est une activité tout à fait neuve qui s'offre à nous et qui, l'histoire le dira certainement, rapportera beaucoup à notre pays et nous mettra aux premières places des endroits de choix où on peut capturer ces espèces.

M. Robert Sopuck: Excellent. Merci. Votre enthousiasme est digne d'éloges. Je serai probablement l'un de vos premiers clients.

Je suis moi-même un fervent de la pêche à la ligne et je voudrais en savoir plus sur la Margaree. Quelle y est la taille de la montaison? Existe-t-il une estimation raisonnable de la montaison de saumons atlantiques?

M. Bill Haley: Selon l'année, elle se situe entre 3 000 et 5 000 poissons. Dans une année exceptionnelle, comme 1996, je pense qu'elle a été de 5 600. C'est tout; c'est une petite montaison.

M. Robert Sopuck: Actuellement, vous êtes en gros à 3 000 poissons. Est-ce exact?

M. Bill Haley: Probablement.

M. Robert Sopuck: Revenons à la question de la prédation par les harles et les cormorans. Une recherche documentaire a-t-elle été faite sur le contenu stomacal de ces oiseaux? Dans le cours d'eau, se nourrissent-ils surtout de tacons et de smolts?

M. Bill Haley: À ma connaissance, la plus grande partie de la recherche a été faite en Europe. Il n'y en avait pas de faite sur la côte Est du Canada.

Dans de nombreuses localités d'Écosse et d'Angleterre, des programmes permettent de réduire chaque année le nombre de cormorans. L'opération doit être organisée. On détermine la capacité de charge du cours d'eau et, chaque année, on ramène le nombre d'oiseaux à ce chiffre.

Mais, en ce qui concerne le contenu stomacal, je ne suis au courant d'aucune recherche faite au Canada.

● (1200)

M. Robert Sopuck: Il va de soi que ce sont des prédateurs importants du saumon.

Votre rapport sur l'Oregon, où on prévoit d'éliminer 10 000 oiseaux m'a beaucoup intéressé. C'est une analyse assez robuste donc, cette estimation selon laquelle 11 millions de saumons de plus pourront survivre?

M. Bill Haley: C'est une analyse scientifique, effectivement. Il en était question dans le journal d'hier.

M. Robert Sopuck: Je dois lire l'article. Je trouve cela très intéressant.

En fait, on a réduit assez modestement les populations de cormorans au Canada par le passé, en Ontario et au Québec, je pense. Le comité entend régulièrement parler de la nécessité de maîtriser les prédateurs pour améliorer le recrutement.

Le président: Je suis désolé de devoir vous interrompre, messieurs. Nous entendons la sonnerie qui appelle les députés à voter.

Selon le Règlement de la Chambre, le comité doit suspendre sa séance maintenant. En fait, nous allons la lever.

Mais avant, je tiens à vous remercier, messieurs, d'avoir pris le temps de livrer votre exposé au comité et de répondre à ses questions. Nous vous en sommes certainement reconnaissants.

Encore une fois, toutes mes excuses pour avoir abrégé la séance.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>